



Hôtel de ville
Rue Juliette Adam
60410 VERBERIE

Merci d'adresser le courrier à : Pascal ROSSIGNOL
38, Rue de la République
60410 VERBERIE
Tél : 03 44 38 80 82
Fax : 03 44 38 80 81

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2015

Etaient présents : Voir feuille de signature.

18 présents et 6 représentés par pouvoir.

MODIFICATION DES STATUTS :

Changement du siège social : Le président propose de domicilier le siège de l'association à l'adresse du domicile du président.

Richard fait remarquer que ce n'est pas ce qui a été demandé par la mairie. La mairie a demandé que le courrier de l'association n'arrive plus à la mairie.

1/ Art 3 –

Le siège de l'association est fixé au domicile du président

1 contre – 5 abstentions – 18 pour

La modification est adoptée à la majorité des voix.

2/ Art 4 – 2° alinéa

En cas de changement de municipalité, les membres de droit nommés par l'ancienne municipalité perdent leur qualité à la nomination des nouveaux membres.

Le conseil d'administration peut décider de coopter les personnes qui le désirent jusqu'à l'assemblée générale suivante.

0 contre – 0 abstention - 24 pour

La modification est adoptée à l'unanimité.

3/ Art 8 – Conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 5 membres élus au minimum et 12 au maximum, ainsi que de 4 membres de droit au maximum.

0 contre – 0 abstention - 24 pour

La modification est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h05.

La secrétaire,
Murielle DELNESTE

Le président,
Pascal ROSSIGNOL